AFASEC

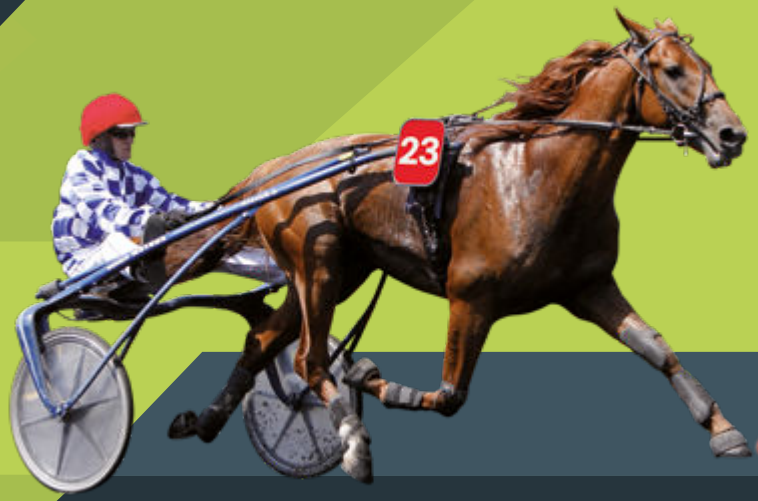

ÉDITION 2023

OBSERVATOIRE SOCIAL

DE L'ACTIVITÉ D'ENTRAÎNEMENT DE CHEVAUX DE COURSES EN FRANCE

www.afasec.fr

ÉDITO...

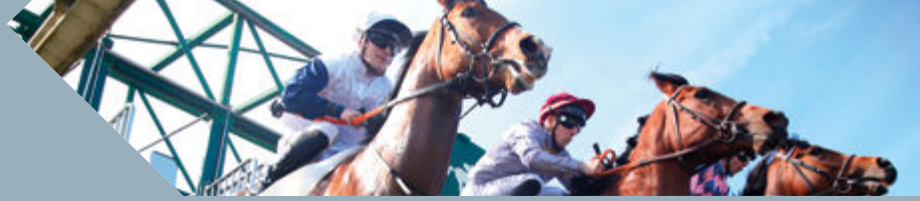

Cette 16ème édition de l'observatoire social de l'activité d'entraînement au trot et au galop en France, montre depuis quelques années une érosion régulière du nombre total de chevaux à l'entraînement et ce, particulièrement à partir de 2018. En lien direct, il y a moins de salariés, moins d'entraîneurs. Le ratio du nombre de chevaux / salariés demeure ainsi relativement stable sur 10 ans. Si l'érosion s'est poursuivie en 2022, elle a été moins forte que les années précédentes. Il est par ailleurs intéressant de noter que le nombre de licenciés comme le nombre d'apprentis dans les écoles sont repartis à la hausse. La baisse chez les salariés s'explique principalement par un souci de fidélisation : le plus gros volume de perte en 2022 se situe dans la tranche 30 et 40 ans : -3,5%, quel que soit le genre. En parallèle, l'âge moyen des salariés continue d'augmenter, se situant 3,5 ans au-dessus d'il y a 10 ans. Ceci soutient l'idée d'un renforcement de l'expertise dans les écuries. La part des femmes continue, quant à elle, de progresser et dépasse désormais 40%, demeurant toutefois encore loin de la moyenne nationale de 49%.

En 2022 :

35% des entraîneurs sont employeurs de main d'œuvre (**40%** et **32%**)

38,5% de chevaux entraînés au et 61,5% au

61% de courses au en 2022 / 39% de courses au en 2022

62% de salariés au / 38% de salariés au

40,3% de salariées dans les écuries de course (**41,5%** au et **38,4%** au)

50,8% de salariées ont moins de 30 ans

33,4% de femmes sont entraîneurs au / 5,4% au

27,5% de femmes jockeys salariées en 2022

3 salariés en moyenne au par écurie - 11 chevaux à l'entraînement en moyenne par écurie

8 salariés en moyenne au par écurie - 13 chevaux à l'entraînement en moyenne par écurie

715 salariés dans le département de l'Oise dont **39,3% de femmes**

Au plan national, 47,5% des départements français ont une activité d'entraînement de chevaux de courses

958 **entrées** de salariés (non présents en 2021)

997 **sorties** de salariés (inscrits en 2021 mais plus présents en 2022)

Toutes disciplines confondues, **la proportion des femmes** a augmenté de 20% alors que **la population totale des salariés a diminué de 4% en 10 ans**

Galop

Trot

SOMMAIRE

1 LE CHEVAL EN FRANCE p4

2 L'ACTIVITÉ DES COURSES HIPPIQUES p6

3 LES ENTRAÎNEURS p8

4 LES ÉCURIES p12

5 LES SALARIÉS
- 5.1 Les chiffres clés p14
- 5.2 Les évolutions p15
- 5.3 La répartition par âge p16
- 5.4 Les femmes dans la profession p18

6 LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
- 6.1 Les chiffres clés p19
- 6.2 Carte galop p20
- 6.3 Carte trot p21
- 6.4 Données détaillées de l'année 2022 p22

7 LA RÉPARTITION DES HIPPODROMES p25

8 L'AFASEC
- 8.1 Former les futurs professionnels p26
- 8.2 Accompagner les salariés des écuries de course tout au long de leur parcours professionnel p27
- 8.3 Le conseil et la prospective p27
- 8.4 Développer les compétences des professionnels p28
- 8.5 L'AFASEC en région p29
- 8.6 Projet d'association 2023-2027 p31

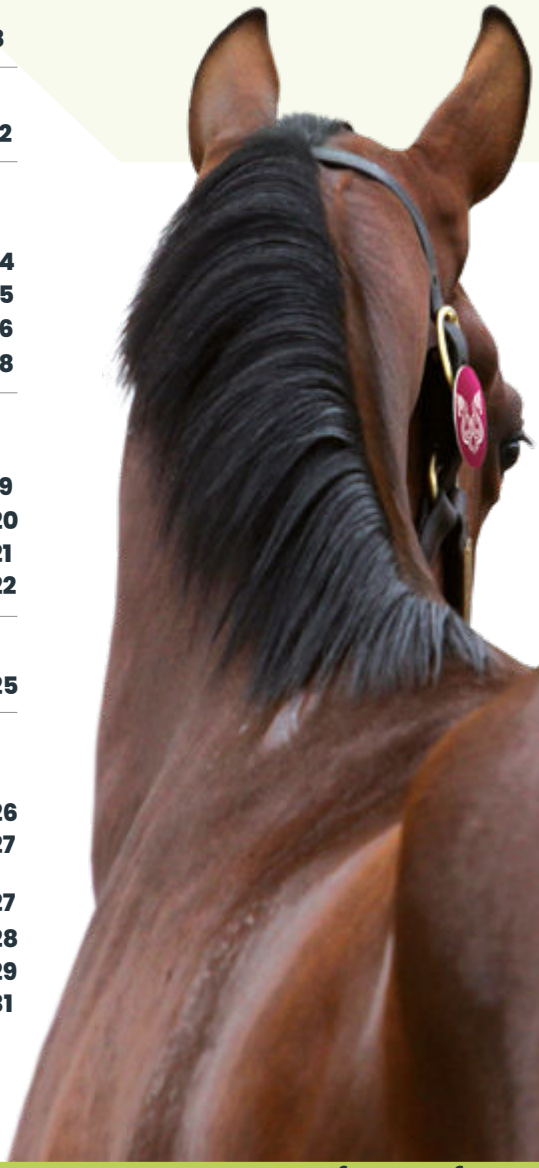

1 LE CHEVAL EN

CHIFFRES CLÉS

14% de chevaux de course[2] sur 1 024 000 équidés en France

28% des emplois générés par les courses (soit 18 410 personnes dans la filière des courses hippiques)

65 595 personnes travaillent à titre principal dans la filière

80 000 autres à titre secondaire

Nombre de cavaliers : 692 400 licenciés FFE[3] (+15% vs 2021)

Equitation 3ème sport national (vs 4ème en 2021),
1er **sport féminin** avec 83,2% de licenciées
dont les 2/3 ont moins de 21 ans[3]

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

La méthode utilisée s'appuie sur les définitions de l'emploi du Bureau International du Travail et de l'INSEE. Les personnes en emploi principal sont celles dont l'activité équine est exercée à titre principal (soit car étant la plus rémunératrice, soit car représentant au moins un mi-temps de travail). Seul ce niveau de décompte peut être comparé à celui d'autres secteurs, pour éviter qu'une personne exerçant dans plusieurs secteurs différents ne soit comptabilisée plusieurs fois.

Selon le BIT, la population active occupée comprend les personnes (âgées de 15 ans ou plus) ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine donnée (appelée semaine de référence), qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale (Source : INSEE).

Les estimations d'emploi de l'INSEE comptabilisent le nombre de personnes en emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT), après traitement de la multiactivité qui conduit à ce que les personnes qui occupent plusieurs emplois durant la dernière semaine de l'année ne sont comptées qu'une fois, au titre de leur emploi principal, qui correspond à celui qui leur procure la plus forte rémunération sur l'année (Source : INSEE).

SOURCE : ANNUAIRE ECUS/IFCE 2020
(2) 2020
(3) 2022

FRANCE

LES EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR LA FILIÈRE ÉQUINE EN FRANCE EN 2018

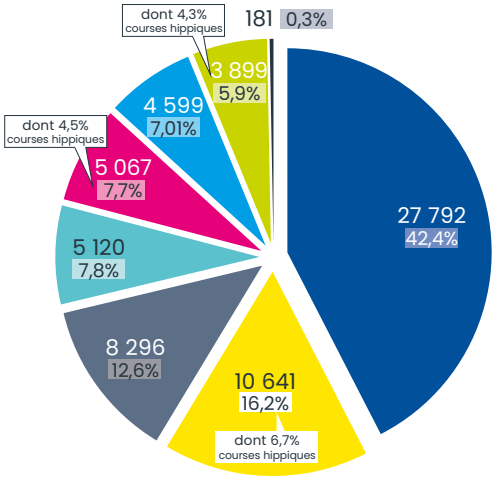

- Equitation
- Elevage
- Courses hippiques / entraînement
- Prestataires autour du cheval (vétérinaires, maréchaux-ferrants, dentistes, transporteurs…)
- Organisation et développement de la filière
- Fournisseurs et prestataires des entreprises hippiques
- Vendeurs de produits indirectement liés aux équins
- Autres utilisateurs (traction et médiation équine)

SOURCE : ANNUAIRE ECUS/IFCE 2018 (ÉTUDE RÉALISÉE TOUS LES 5 ANS)

Les valeurs données correspondent au nombre de salariés auquel il faut ajouter 30 000 non salariés dans les écuries de courses et établissements équestres cumulés. (Base : 65 595 personnes travaillant à titre principal dans la filière).

TOP 5 DES MÉTIERS QUI RECRUTENT LE PLUS EN 2021

SUR ÉQUI-RESSOURCES

Métiers	Nombre d'offres d'emploi diffusées en 2021
Enseignant d'équitation	*812*
Palefrenier soigneur / agent de cour	*780*
Cavalier d'entraînement (galop)	*183*
Cavalier soigneur	*180*
Accompagnateur de tourisme équestre	*127*

RÉPARTITION RÉGIONALE DU NOMBRE D'OFFRES D'EMPLOI

pour les 5 métiers les plus recherchés sur équi-ressources en 2021

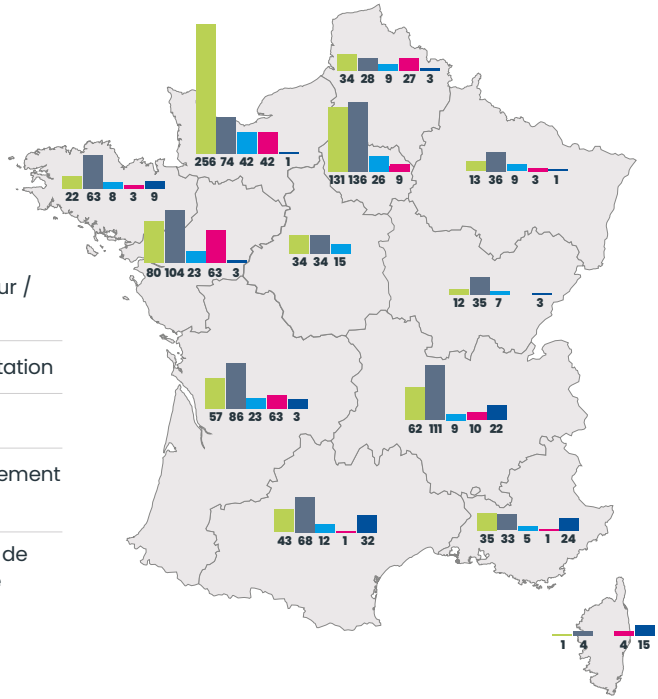

- Palefrenier soigneur / agent de cour
- Enseignant d'équitation
- Cavalier soigneur
- Cavalier d'entraînement (galop)
- Accompagnateur de tourisme equestre

2 L'ACTIVITÉ DES

CHIFFRES CLÉS

2 519 réunions en 2022

18 022 courses en 2022

61% de courses trot en 2022

39% de courses galop en 2022

LES COURSES EN FRANCE EN 2022

	Réunions	Courses	Chevaux qui ont couru	Chevaux entraînés	Chevaux partants	Chevaux «partants étrangers»	Propriétaires
Galop	1 023	7 003	13 378	9 942	67 062	6 298	4 698
Trot	1 496	11 019	15 137	15 903	139 495	1 924	4 227
TOTAL 2022	2 519	18 022	28 515	25 845	206 557	8 222	8 925
TOTAL 2021	2 546	18 101	29 010	26 468	212 807	7 659	8 922
Taux de variation 2022 vs 2021	*-1,1%*	*-0,4%*	*-1,7%*	*-2,4%*	*-2,9%*	*7,3%*	-

«PARTANTS ÉTRANGERS» : NON ENTRAINÉS EN FRANCE MAIS COURANT DANS LES COURSES FRANÇAISES

COURSES HIPPIQUES

LES COURSES EN FRANCE DE 2018 À 2022 GALOP

	Réunions	Courses	Chevaux qui ont couru	Chevaux entraînés	Chevaux partants	Chevaux «partants étrangers»
2022	1 023 ➡	7 003 ⬇	13 378 ⬇	9 942 ⬆	67 062 ⬇	6 298 ⬆
2021	1 056 ⬆	7 072 ⬆	13 665 ➡	9 651 ➡	70 763 ⬆	5 873 ⬆
2020	838 ⬇	5 978 ⬇	13 123 ➡	9 979 ➡	61 997 ⬇	4 203 ⬇
2019	1 047 ➡	6 985 ⬇	13 697 ➡	9 746 ➡	69 656 ➡	5 323 ⬆
2018	1 061	7 039	13 726	9 748	69 614	5 008

LES COURSES EN FRANCE DE 2018 À 2022 TROT

	Réunions	Courses	Chevaux qui ont couru	Chevaux entraînés	Chevaux partants	Chevaux «partants étrangers»
2022	1 496 ➡	11 019 ➡	15 137 ⬇	15 903 ⬇	139 495 ⬇	1 924 ⬆
2021	1 490 ⬆	11 029 ⬆	15 345 ⬇	16 817 ➡	142 044 ⬆	1 786 ⬆
2020	1 221 ⬇	9 445 ⬇	16 375 ➡	16 545 ⬇	126 338 ⬇	1 425 ⬇
2019	1 492 ➡	11 055 ⬇	16 375 ➡	17 118 ⬇	149 558 ⬇	1 826 ➡
2018	1 511	11183	16 664	17 637	151 316	1 871

➡ ⬆ ⬇ VARIATION VS A-1

3 LES ENTRAÎNEURS

CHIFFRES CLÉS

2 149 entraîneurs en France en 2022 (-6,5% par rapport à 2021 et -16,8% en comparaison avec 2013)

25 845 chevaux {-2,3% par rapport à 2021 (+3% au galop et -5,4% au trot), -7,8% en comparaison avec 2013}

752 sont employeurs de main d'œuvre (-2,7% par rapport à 2021 et -15,5% par rapport à 2013)

35% des entraîneurs sont employeurs de main d'œuvre (34% en 2013)

Un entraîneur public entraîne en moyenne 24 chevaux au galop et 16 au trot

Un entraîneur particulier entraîne en moyenne 16 chevaux au trot et 5 au galop

Un entraîneur avec une autorisation d'entraînement entraîne en moyenne 6 chevaux au trot et 5 au galop

Un entraîneur avec un permis d'entraîner en 2022 entraîne en moyenne 2 au galop et 1 au trot

Âge moyen des entraîneurs : 49 (51 ans en 2013)

47,5 ans au trot (H 50 ans et F 45 ans) - **50,5** ans au galop (H 54 ans et F 47 ans)

LES ENTRAÎNEURS EN FRANCE

	2018		2019		2020		2021		2022	
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
Entraîneur public	377	877	370	868	370	836	385	808	380	805
Entraîneur particulier	12	71	14	61	14	61	12	54	10	47
Autorisation d'entraînement	34	275	32	270	28	270	30	262	25	256
Permis d'entraîner	459	383	436	380	427	366	393	356	301	325
TOTAL (y.c employeurs de main d'œuvre)	882	1 606	852	1 579	839	1 533	820	1 480	716	1 433
Employeurs de main d'œuvre	267	513	286	519	291	528	298	475	288	464

ART. 26 TROT
CODE DES COURSES DU 25 FEVRIER 2022

LA POSSIBILITÉ D'ENTRAÎNER
REVÊT LES FORMES SUIVANTES :

I. Licence d'entraîneur public

L'entraîneur public doit exercer cette activité au titre de son activité principale et doit avoir au moins trois chevaux sous sa direction. Il doit avoir suivi un stage de formation. Il doit être majeur et satisfaire à au moins un des quatre critères suivants :

- avoir gagné au moins cinquante courses
- avoir été salarié pendant six ans, chez un entraîneur titulaire d'une licence
- avoir rempli cette dernière condition pendant quatre ans et être titulaire d'un CAPA (option hippique)
- avoir gagné 35 courses pour une personne titulaire du permis d'entraîner, avec des chevaux déclarés à son effectif.

II. Autorisation d'entraîner

Une telle autorisation peut être sollicitée par :

a) Le propriétaire entraînant, au titre de son activité principale, les chevaux lui appartenant ou appartenant à son conjoint. Il faut soit avoir gagné au moins cinq courses, soit avoir été salarié pendant trois ans ou avoir rem pli cette dernière condition pendant deux ans et être titulaire du CAPA, soit avoir gagné 35 courses.

b) L'entraîneur particulier : personne liée, par contrat, à un propriétaire.

III. Permis d'entraîner

Un tel permis peut être sollicité par une personne admise à monter en qualité d'amateur depuis deux ans au minimum, ayant participé au minimum à trente courses dans les cinq années qui précèdent la date de demande. Le titulaire de ce permis ne peut, pendant la période de validité du permis, entraîner que trois ou quatre (s'il a obtenu le permis avant 2006) chevaux différents au maximum. Un tel permis peut être demandé par une personne ayant été titulaire d'une licence d'entraîneur public ou d'une autorisation d'entrainer et ayant fait valoir ses droits à la retraite.

ART. 27 GALOP
CODE DES COURSES DU 1ER DÉCEMBRE 2022

LA POSSIBILITÉ D'ENTRAÎNER
REVÊT LES FORMES SUIVANTES :

I. Entraîneur professionnel

a) Entraîneur public : L'entraîneur public est autorisé à entraîner des chevaux appartenant à des propriétaires différents.

b) Entraîneur particulier : L'entraîneur particulier est autorisé à entraîner des chevaux appartenant à un propriétaire unique avec lequel il ou elle est lié(e) par un contrat de travail agréé par les Commissaires de France Galop. Les chevaux entraînés par un entraîneur particulier ne peuvent pas faire l'objet d'un contrat d'association.

II. Autres formes d'autorisations d'entraîner

a) Autorisation d'éleveur-entraîneur : L'autorisation d'entraînement permet à l'éleveur qui en est titulaire, d'entraîner à titre principal sur son exploitation d'élevage et le cas échéant, sur un autre site sur autorisation préalable des Commissaires de France Galop, des chevaux dont lui ou son conjoint, partenaire du PACS ou concubin est l'éleveur et qui lui appartiennent en totalité ou appartiennent en totalité à son conjoint, partenaire du PACS ou concubin (un certificat de concubinage établi par la mairie ou une attestation sur l'honneur doit être fourni(e)). Cinq des chevaux déclarés peuvent cependant ne pas être élevés par ce propriétaire ou par son conjoint, partenaire du PACS ou concubin à condition qu'ils soient leur entière propriété ou pour deux d'entre eux en location en totalité.

b) Permis d'entraîner : Le permis d'entraîner permet au propriétaire qui en est titulaire d'entraîner un effectif maximum de cinq chevaux lui appartenant en totalité, deux de ces chevaux pouvant toutefois être en location en totalité. Cinq remplacements sont admis au cours d'une même année.

3 LES ENTRAÎNEURS

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTRAÎNEURS

PAR CATÉGORIE AU GALOP

EN EFFECTIFS

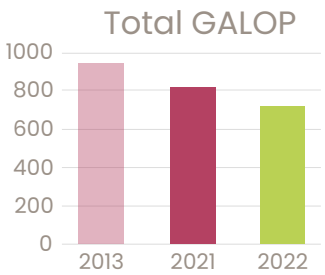

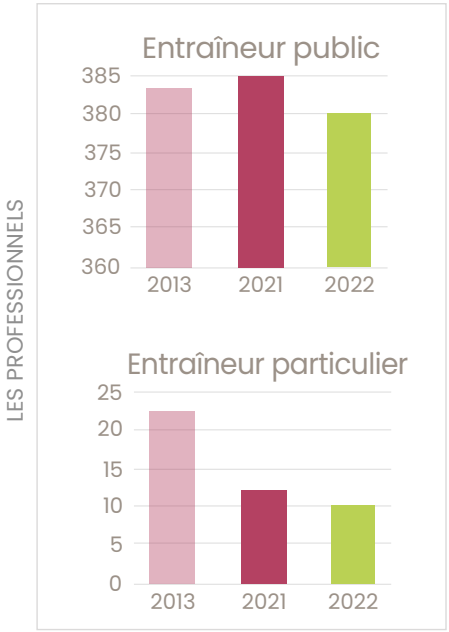

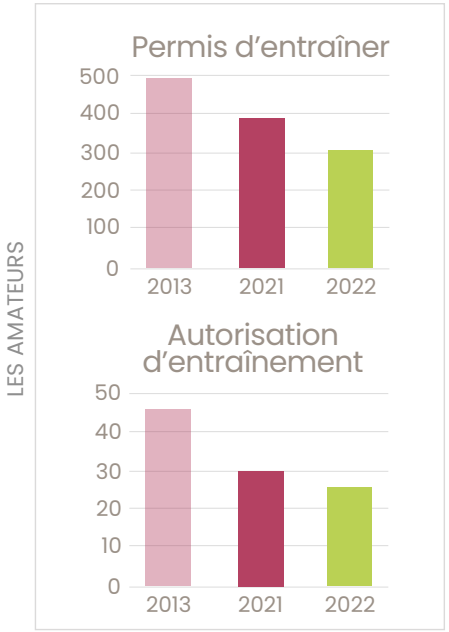

LE NOMBRE TOTAL D'ENTRAÎNEURS AU GALOP SUR 10 ANS (PROFESSIONNELS ET AMATEURS) PASSE DE 947 À 716 (-24,3% par rapport à 2013)
LE NOMBRE TOTAL D'ENTRAÎNEURS AU GALOP VS N-1 (PROFESSIONNELS ET AMATEURS) PASSE DE 820 À 716 (-12,6%)

- Le nombre **d'entraîneurs publics** affiche une légère baisse de -1,3% par rapport à 2021. Leur nombre est quasiment équivalent à celui de 2013.
  La moyenne est de 378 entraîneurs publics sur 10 ans.
- Le nombre **d'entraîneurs particuliers*** est en léger retrait (-2 en effectifs) par rapport à 2021, mais en net recul de -54% par rapport à 2013.
  La moyenne est de 16 entraîneurs particuliers sur 10 ans.

- Les **permis d'entraîner** sont en baisse de -23,4%, ils sont 301 en 2022 contre 393 en 2021, forte réduction sur 10 ans (-39,3%).
  La moyenne est de 452 permis d'entraîner sur 10 ans.
- Le nombre d'**autorisations d'entraîner*** est en légère baisse par rapport à 2021 (-5, en effectif), fort recul par rapport à 2013 (-45,6%).
  La moyenne est de 36 autorisations d'entraîner sur 10 ans.

* BASES DE CALCUL RÉDUITES EN EFFECTIF

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTRAÎNEURS

PAR CATÉGORIE AU TROT

EN EFFECTIFS

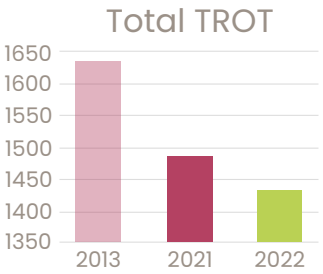

LES PROFESSIONNELS

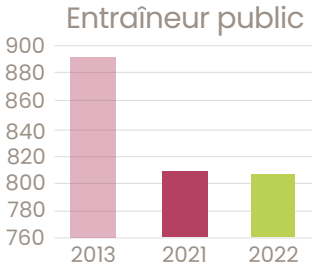

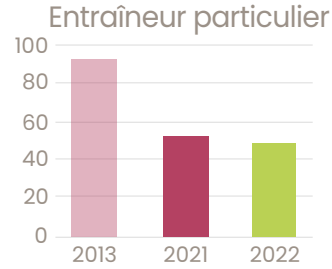

LES AMATEURS

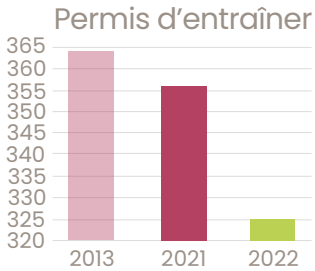

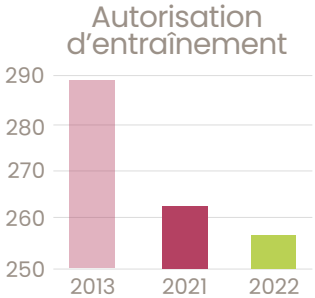

LE NOMBRE TOTAL D'ENTRAÎNEURS AU TROT SUR 10 ANS (PROFESSIONNELS ET AMATEURS) PASSE DE 1636 À 1433 (-12,5% par rapport à 2013)
LE NOMBRE TOTAL D'ENTRAÎNEURS AU TROT VS N-1 (PROFESSIONNELS ET AMATEURS) PASSE DE 1480 À 1433 (-3,1%)

- Le nombre d'**entraîneurs publics** est quasiment stable par rapport à 2021 (-3 en effectif), mais affiche une baisse de -9,8% en 10 ans. La moyenne sur 10 ans correspond à 866 entraîneurs publics.
- Le nombre d'**entraîneurs particuliers*** est en très léger recul par rapport à 2021 (-7 en effectif) mais montre une baisse conséquente de -49% par rapport à 2013. La moyenne est de 73 entraîneurs particuliers sur 10 ans.

- Les **permis d'entraîner** quant à eux affichent une faible érosion, ils sont 325 en 2022 contre 356 en 2021. Par rapport à 2013, cette catégorie recule de 11%. La moyenne étant de 361 permis d'entraîner sur 10 ans.
- Léger retrait du nombre d'**autorisations d'entraîner** -2,3% par rapport à 2021, une diminution de -11,5% par rapport à 2013. La moyenne est de 277 autorisations d'entraîner sur 10 ans.

Toutes les catégories d'entraîneurs affichent une baisse dans les 2 disciplines et plus particulièrement les permis d'entraîner au galop.

4 LES ÉCURIES

CHIFFRES CLÉS

752 écuries employeurs de main d'œuvre en France en 2022 (-2,7% par rapport à 2021)
288 entreprises (-3,3%) au galop et **464** au trot (-2,3%)

3,2 salariés par écurie en moyenne au trot

8,3 salariés par écurie en moyenne au galop

40% des écuries de galop sont employeurs de main d'oeuvre (36% en 2021, 32% en 2013)

32% des écuries de trot sont employeurs de main d'œuvre (32% en 2021, 35% en 2013)

33% des salariés sont dans des écuries de moins de 10 employés au galop en 2022 (33% en 2021, 35% en 2013)

74% des salariés sont dans des écuries de moins de 10 employés au trot en 2022 (77% en 2021, 81% en 2013)

LA PLUS GRANDE ÉCURIE

- 73 salariés au galop (dont 26% de femmes)
- 29 salariés au trot (dont 31% de femmes)

TAILLE MOYENNE ÉCURIE

- 13 chevaux à l'entraînement au galop
- 11 chevaux à l'entraînement au trot

RÉPARTITION DES ÉCURIES DE GALOP PAR TAILLE

	2018	2019	2020	2021	2022	2022	
Ecuries de :						*Pourcentage cumulé d'employeurs*	*Pourcentage cumulé de salariés*
0 salarié	615	566	548	522	428		
- 3 salariés	77	85	82	100	89	31%	5%
3 à 5 salariés	70	79	75	69	69	55%	17%
6 à 10 salariés	43	47	60	60	58	75%	34%
11 à 15 salariés	32	31	25	22	23	83%	46%
16 à 20 salariés	20	19	18	20	19	90%	60%
21 à 25 salariés	10	11	14	10	11	93%	71%
26 à 30 salariés	2	1	4	6	8	96%	80%
31 à 50 salariés	10	11	10	6	9	99%	95%
+ de 50 salariés	3	2	3	5	2	100%	100%
TOTAL	267	286	291	298	288		

SOURCES : AG2R LA MONDIALE/AFASEC
* BASES DE CALCUL RÉDUITES EN EFFECTIF

- -11% d'écuries dans la catégorie de 3 salariés vs 2021. Augmentation des écuries de 26 à 30 salariés et de 31 à 50 salariés (+41% cumulés) vs 2021. Diminution importante du nombre d'écuries comprenant + de 50 salariés.
- **Nombre d'écuries relativement stable au global malgré une baisse de 3%, variations importantes constatées dans les catégories TPE et grandes écuries.**

RÉPARTITION DES ÉCURIES DE TROT PAR TAILLE

	2018	2019	2020	2021	2022	2022	
Ecuries de :						*Pourcentage cumulé d'employeurs*	*Pourcentage cumulé de salariés*
0 salarié	1093	1060	1005	1005	969		
- 3 salariés	292	306	327	297	282	61%	26%
3 à 5 salariés	161	154	139	115	122	87%	56%
6 à 10 salariés	37	37	40	42	38	95%	75%
11 à 15 salariés	11	11	9	13	11	98%	84%
16 à 20 salariés	8	8	9	4	6	99%	92%
21 à 25 salariés	3	3	3	3	3	100%	96%
26 à 30 salariés	1	0	1	0	2	100%	100%
31 à 50 salariés	-	-	-	1	-	100%	100%
+ de 50 salariés	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	513	519	528	475	464		

SOURCES : AG2R LA MONDIALE/AFASEC
* BASES DE CALCUL RÉDUITES EN EFFECTIF

- Tendance à la baisse pour les écuries de moins de 3 salariés (-5%) mais augmentation des écuries de 3 à 5 salariés (+10%). **Nombre d'écuries en léger recul (-2%)**, baisse régulière depuis 3 ans.

5 LES SALARIÉS

5.1 CHIFFRES CLÉS

3 868 salariés au total (-1,3% par rapport à 2021, -3,9% par rapport à 2013)

62% salariés au galop et **38%** salariés au trot

59,7% d'hommes (68% en 2013) et **40,3%** de femmes (32% en 2013)

37 ans : âge moyen des hommes (34 ans en 2013)

30 ans : âge moyen des femmes (28 ans en 2013)

*CES DONNÉES AU 31/12/2022, FOURNIES PAR L'AG2R LA MONDIALE, INTÈGRENT L'ENSEMBLE DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL.

	2018	2019	2020	2021	2022
Galop	2 335 59% de la population	2 345 59% de la population	2 525 61% de la population	2 448 62% de la population	2 401 62% de la population
Trot	1 635 41% de la population	1 601 41% de la population	1 620 39% de la population	1 472 38% de la population	1 467 38% de la population
TOTAL	3 970	3 946	4 145	3 920	3 868

SALARIÉS

- Stabilisation de l'âge moyen des hommes et des femmes.
- Accroissement régulier du nombre de femmes salariées, elles représentent **40,3%** en 2022 (39,8% en 2021), par comparaison elles étaient 32% en 2013 (1560 femmes en 2022 vs 1298 femmes en 2013, +20% en 10 ans).
- A moins de 30 ans, elles représentent 1 salarié sur 2 de la base totale des salariés.
- A 20 ans et moins, elles représentent **16,7%** de la base totale des femmes (2 disciplines confondues), stable par rapport à 2021.

JOCKEYS (GALOP)

33 apprentis (-52% par rapport à 2013)

10 jockeys entraîneurs
(dont 2 femmes /-50% par rapport à 2013)

52 jockeys freelance
(dont 3 femmes / -8% par rapport à 2021)

392 jockeys salariés
(-6% vs 2021 et -32% vs 2013) dont 27,5% de femmes en 2022 vs 22% en 2021

5.2 LES ÉVOLUTIONS

SOURCE : AFASEC, 2022

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS

PAR DISCIPLINE ENTRE 2013 ET 2022

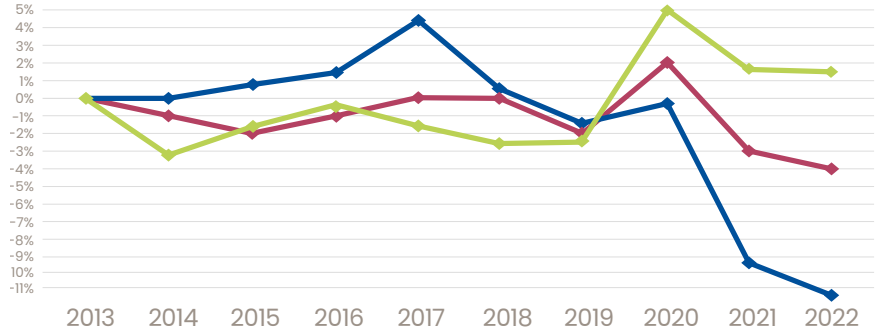

- Galop
- Trot
- Galop + Trot

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS

PAR SEXE ENTRE 2013 ET 2022

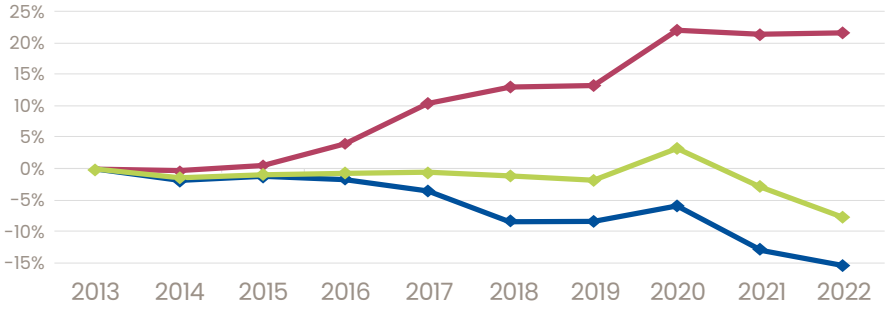

- Femme
- Homme
- Homme + Femme

- Augmentation de 20% des femmes entre 2013 et 2022.
- Diminution de 15% des salariés hommes entre 2013 et 2022.
- Décroissement des hommes de **2,2%** entre 2021 et 2022.
- Stabilité du nombre de femmes entre 2021 et 2022.

ÉVOLUTION ÂGE MOYEN DE 2013 À 2022

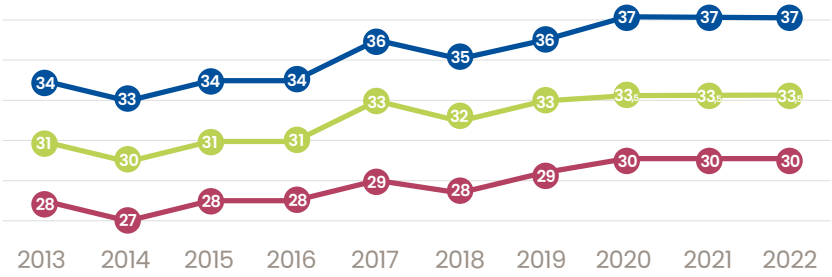

- Femme
- Homme
- Homme + Femme

5 LES SAL

5.3 LA RÉPARTITION PAR ÂGE

L'âge moyen des salariés est de 33,5 ans (32 en 2013)

47,3% des salariés ont moins de 30 ans (56% en 2013)

Au trot, 31,2% des salariés ont moins de 25 ans (32,3% en 2021 / 47% en 2013)

Au galop, 28,1% des salariés ont moins de 25 ans (28,5% en 2021 / 35% en 2013)

	2018		2019		2020		2021		2022		2022			
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
	Femmes + Hommes										Femmes		Hommes	
- de 18 ans	123	109	77	45	49	62	62	56	59	64	34	32	25	32
18 à 20 ans	255	239	208	207	197	151	237	143	224	154	119	75	105	79
21 à 25 ans	453	337	448	354	483	394	499	349	500	305	283	150	217	155
26 à 30 ans	385	211	416	221	445	219	416	204	400	239	200	92	200	147
31 à 35 ans	278	177	305	186	349	171	343	157	323	149	142	65	181	84
36 à 40 ans	211	125	217	132	245	142	223	113	214	103	79	48	135	55
41 à 45 ans	183	115	181	105	195	111	183	109	176	102	43	28	133	74
46 à 50 ans	160	111	168	122	197	117	155	101	160	101	35	27	125	74
51 à 55 ans	135	100	154	105	144	102	151	96	160	83	24	19	136	64
56 à 60 ans	104	66	113	68	132	66	110	74	113	83	20	17	93	66
+ de 60 ans	48	45	58	56	89	85	69	70	72	84	17	11	55	73
TOTAL	2 335	1 635	2 345	1 601	2 525	1 620	2 448	1 472	2 401	1 467	996	564	1 405	903

ARIÉS

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TRANCHE D'ÂGE AU TROT ET GALOP

Au trot (base : 1 467 salariés)

- Le vieillissement de la population des salariés dans les écuries de trot perdure depuis quelques années.
- A partir de 46 ans et ce jusqu'à + de 60 ans, progression de ces tranches d'âge en comparaison avec 2013 et plus particulièrement à partir de 56 ans (+ de 60 ans en effectifs : 13 en 2013, 84 en 2022).
- La catégorie **des moins de 21 ans** diminue drastiquement avec -49% en comparaison à 2013 et **-9%** vs 2021.
- La catégorie **21 à 25 ans** est stable par rapport à 2013 mais décline de **-12%** par rapport à 2021.
- La tranche d'âge **26 à 30 ans** est en augmentation de **+7,1%** par rapport à 2013, forte progression de 17% par rapport à 2021.
- Les **36 à 45 ans** affichent une baisse de -21,7% en 10 ans et une diminution de **7,6%** vs 2021.

Au galop (base : 2 401 salariés)

- Même constat qu'au trot concernant le vieillissement des salariés des écuries de courses particulièrement avec la catégorie des + de 60 ans (en effectifs : 30 en 2013, 72 en 2022).
- La catégorie des - de 21 ans recule de **-17%** en 10 ans, et **-5%** vs 2021.
- La catégorie des **31 à 35 ans** affiche une progression de **+15%** en 10 ans, mais en retrait de **-5,8%** vs 2021.
- Les **46 à + de 60 ans** progressent de **+23%** vs 2013 et de **+4% vs 2021**.

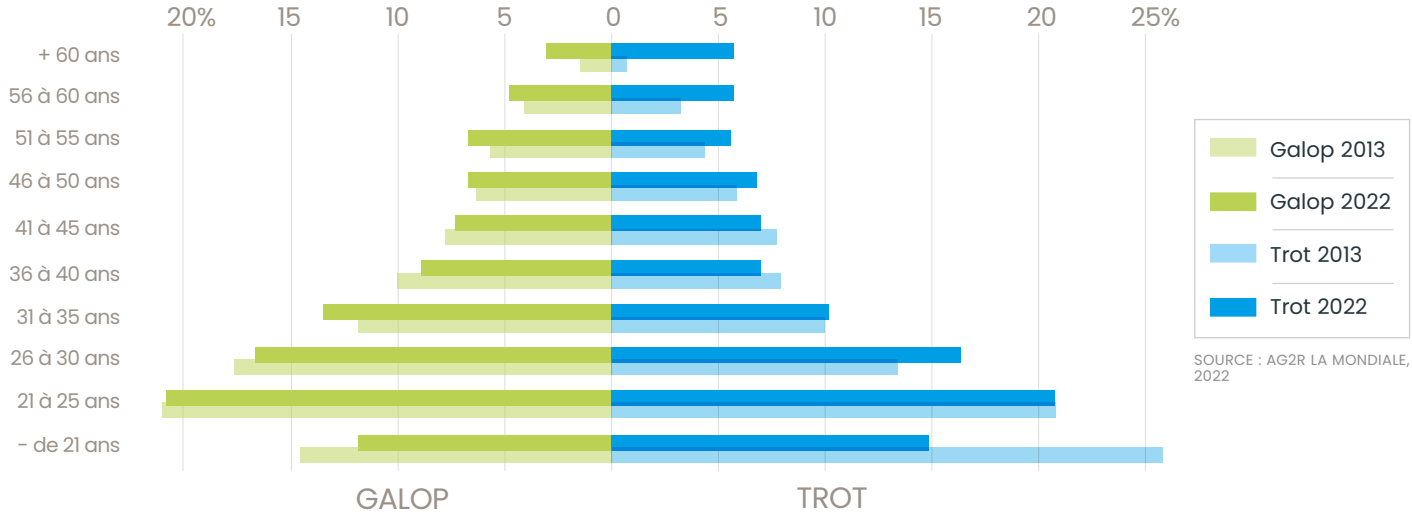

SOURCE : AG2R LA MONDIALE, 2022

5.4 LES FEMMES DANS LA PROFESSION

40,3% de femmes salariées

A moins de 30 ans, **50,8%** des salariées

33,4% de femmes sont entraîneurs au galop (18,5% en 2013)

5,4% de femmes sont entraîneurs au trot (4,5% en 2013)

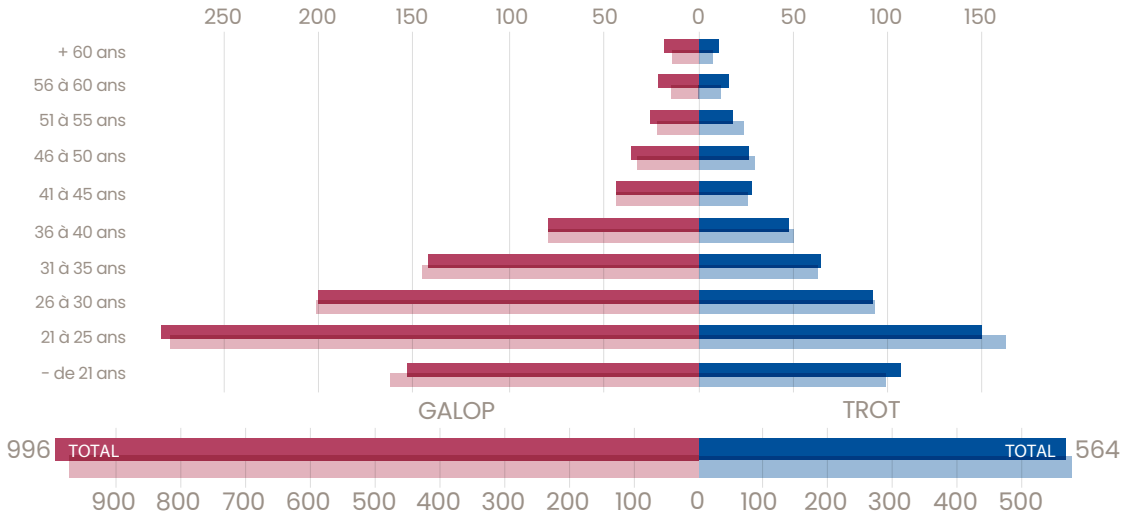

RÉPARTITION DES FEMMES

PAR TRANCHE D'ÂGE AU TROT ET GALOP

- Femmes Galop 2021
- Femmes Galop 2022
- Femmes Trot 2021
- Femmes Trot 2022

- La part des femmes dans la profession poursuit sa progression pour atteindre 40,3% en 2022 (41,5% au galop & 38,5% au trot) vs. 39,8% en 2021.
- Au galop le nombre de femmes est en progression de +1% par rapport à 2021, quand le nombre total de salariés recule de 2%.
- Au trot, la part des femmes baisse de -1,6% quand le nombre total de salariés est quasiment stable vs 2021.

- **Les femmes de 25 ans et moins au galop** (base 2022 : 436 vs base 2021 : 440)*. 2022 vs 2021 : -1% de femmes au galop.
- **Les femmes de 25 ans et moins au trot** (base 2022 : 257 vs base 2021 : 263)*. 2022 vs 2021 : -2,3 % de femmes au trot.

- **Concernant les - de 21 ans au galop** (base 2022 : 153 vs base 2021 : 162)*. 2022 vs 2021 : -5,5% de femmes au galop.
- **Concernant les - de 21 ans au trot** (base 2022 : 107 vs base 2021 : 99)*. 2022 vs 2021 : +8% de femmes au trot.

- **Il faut noter qu'au galop la catégorie des femmes de 21 à 25 ans est en hausse de 2% vs 2021 et + 16,4% vs 2013*.**
- **La catégorie des 56 à 60 ans progresse au galop de +54% en 1 an*.**

- Toutes disciplines confondues, la proportion des femmes a augmenté de +20% quand la population totale de salariés a diminué de -4% en 10 ans.

* BASES DE CALCUL RÉDUITES EN EFFECTIFS

6 LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

6.1 CHIFFRES CLÉS

48 départements ont une activité d'entraînement des chevaux de courses (66 en 2013)

7 départements entraînent exclusivement au galop (8 en 2013)

22 départements entraînent exclusivement au trot (33 en 2013)

18,5% des salariés travaillent dans le département de l'Oise (21% en 2013)

RÉPARTITION DES SALARIÉS

TROT ET GALOP PAR DÉPARTEMENT

- 715 salariés
- 100 à 400 salariés
- 50 à 100 salariés
- 10 à 50 salariés
- Moins de 10 salariés

SOURCE : AG2R LA MONDIALE

Les 5 premiers départements	Salariés 2022	Salariés 2013
Oise*	715	787
Orne	376	400
Mayenne	367	384
Maine-et-Loire	335	227
Calvados	296	222

ACTIVITÉ D'ENTRAÎNEMENT DES CHEVAUX EN 2022

- G Galop
- T Trot
- T+G Trot + Galop

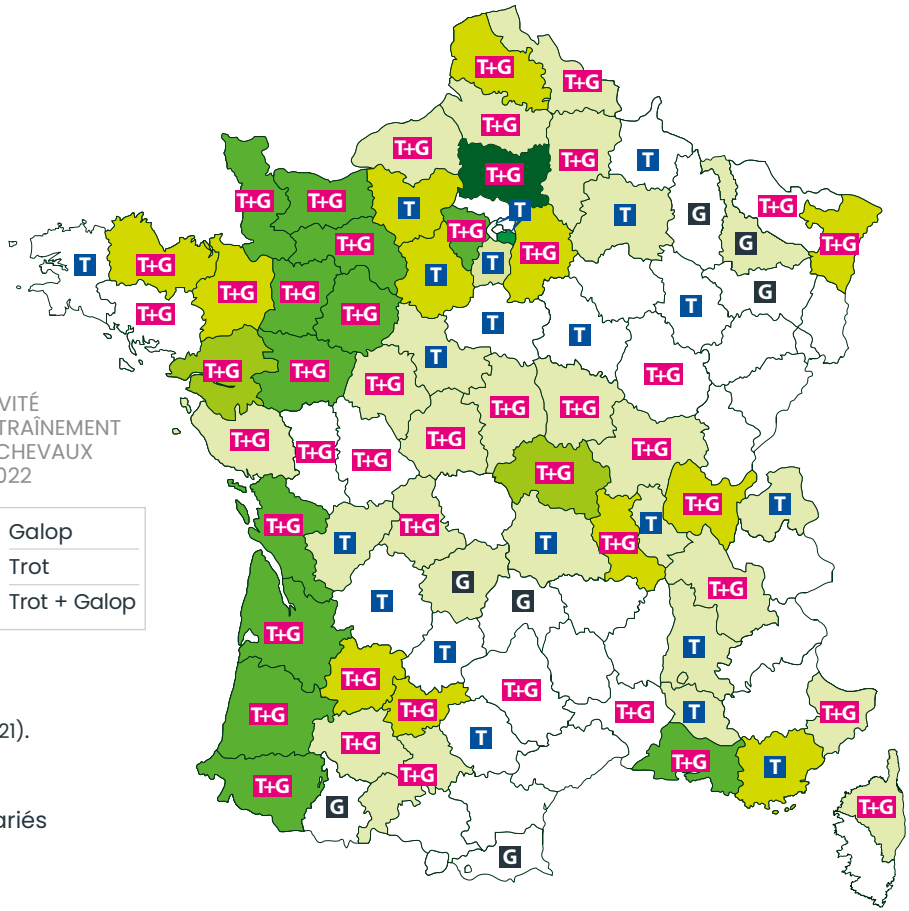

* Focus salariés OISE
281 femmes, soit 39,3% de salariées (37,8% en 2021).
434 hommes (-5,4% par rapport à 2021).

Ces 5 départements représentent 54% des salariés du territoire national.

6 LA RÉPARTITION

6.2 CARTE GALOP

- Employeurs
- Hommes
- Femmes
- 703 salariés
- 100 à 300 salariés
- 50 à 99 salariés
- 10 à 49 salariés
- Moins de 10 salariés

SOURCES : AG2R LA MONDIALE / FRANCE GALOP 2022

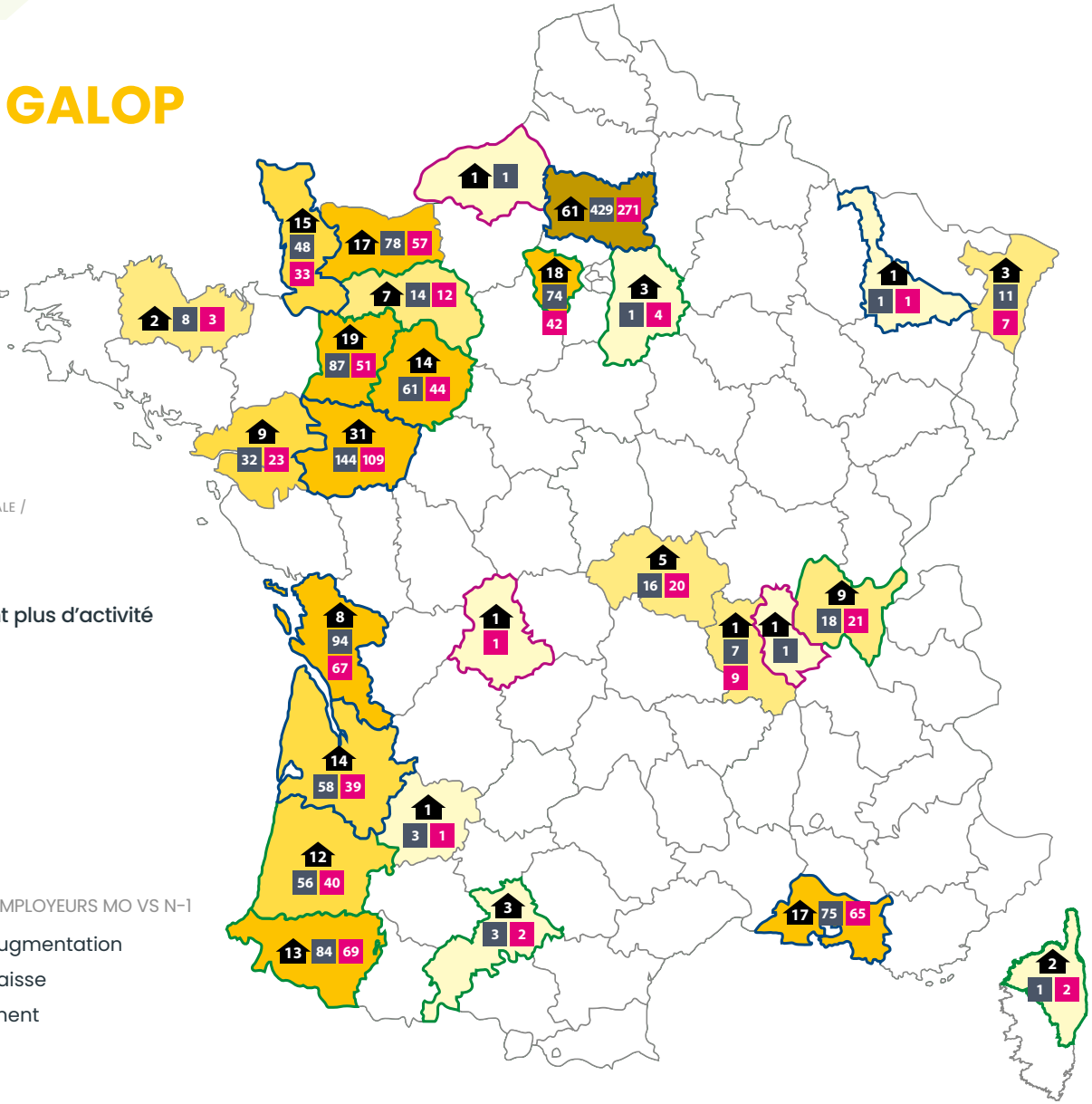

5 départements n'ayant plus d'activité

(PAR RAPPORT À 2021)

- Gers (32)
- Nord (59)
- Pas-de-Calais (62)
- Saône-et-Loire (71)
- Val-d'Oise (95)

VARIATION NOMBRE EMPLOYEURS MO VS N-1

- Département en augmentation
- Département en baisse
- Nouveau département

GÉOGRAPHIQUE

6.3 CARTE TROT

- Employeurs
- Hommes
- Femmes
- 350 salariés
- 100 à 300 salariés
- 50 à 99 salariés
- 10 à 49 salariés
- Moins de 10 salariés

SOURCES : AG2R LA MONDIALE / FRANCE GALOP 2022

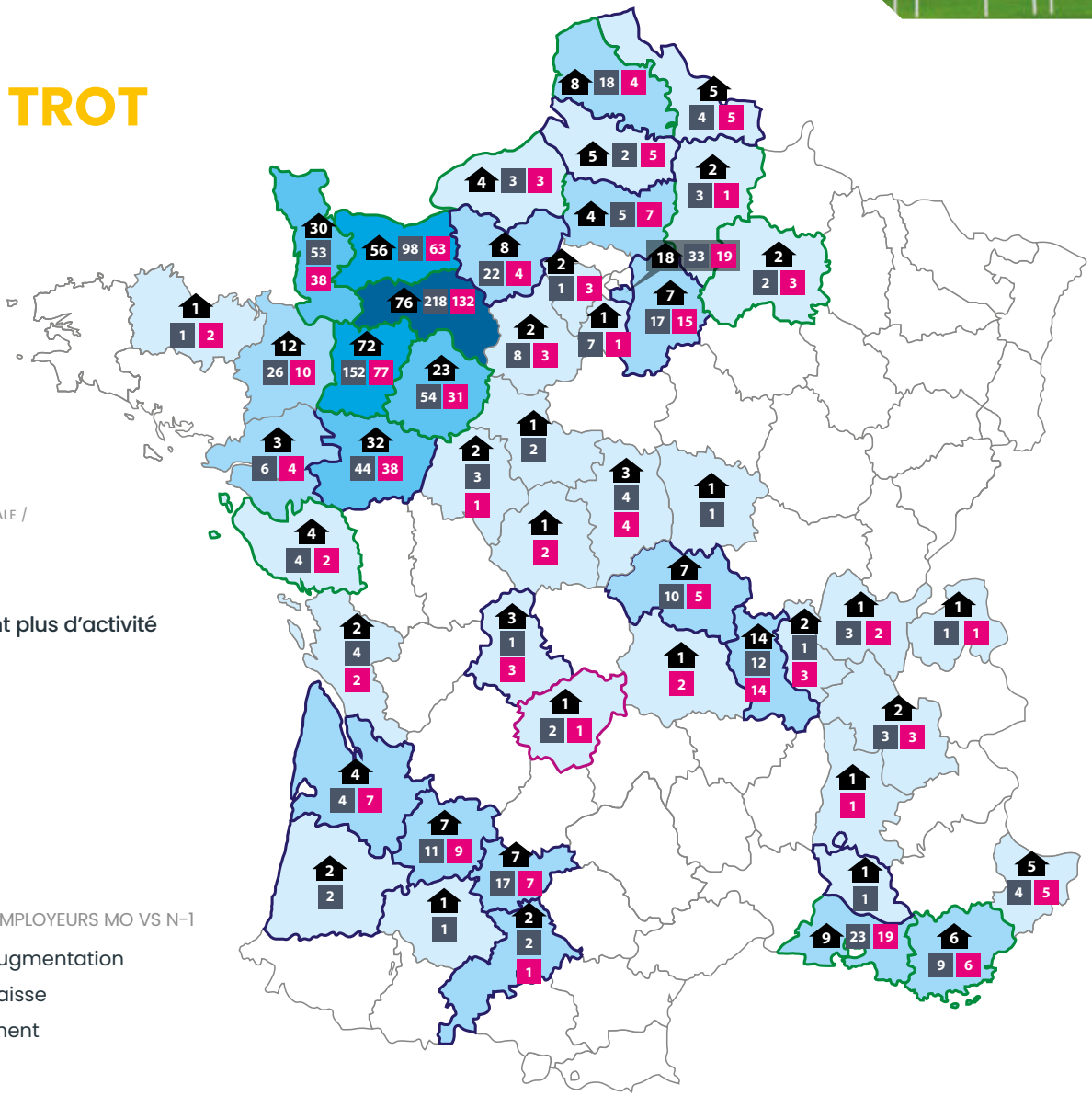

3 départements n'ayant plus d'activité

(PAR RAPPORT À 2021)

- Charente (16)
- Saône-et-Loire (71)
- Vienne (86)

VARIATION NOMBRE EMPLOYEURS MO VS N-1

- Département en augmentation
- Département en baisse
- Nouveau département

6.4 DONNÉES DÉTAILLÉES DE L'ANNÉE 2022

DÉPARTEMENTS	Chevaux		Employeurs		Salariées Femmes		Salariés Hommes		Salariés		Ratio Chevaux/ Salarié		Evolution nombre de salariés 2022/2013	
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
Ain - 01	193	23	9	1	21	2	18	3	39	5	5	5	-12	2
Aisne - 02	4	39	0	2	0	1	0	3	0	4	0	10	0	-3
Allier - 03	240	226	5	7	20	5	16	10	36	15	7	15	-1	-3
Alpes-Maritimes - 06	22	130	0	5	0	5	0	4	0	9	0	14	0	-5
Ardennes - 08	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1
Ariège - 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-4	0
Aveyron - 12	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône - 13	627	348	17	9	65	19	75	23	140	42	4	8	-4	23
Calvados - 14	577	1517	17	56	57	63	78	98	135	161	4	9	51	23
Cantal - 15	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charente - 16	0	32	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1
Charente-Maritime - 17	557	141	8	2	67	2	94	4	161	6	3	24	79	-2
Cher - 18	3	135	0	3	0	4	0	4	0	8	0	17	0	-1
Corrèze - 19	105	0	1	1	0	1	1	2	1	3	105	0	-6	3
Corse - 2A/2B	133	2	2	0	2	0	1	0	3	0	44	0	1	0
Côte-d'Or - 21	8	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1
Côtes-d'Armor - 22	76	78	2	1	3	1	8	2	11	3	7	26	1	3
Dordogne - 24	0	51	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1
Drôme - 26	0	32	0	1	0	1	0	0	0	1	0	32	-2	-2
Eure - 27	0	307	0	8	0	4	0	22	0	26	0	12	0	-8
Eure-et-Loir - 28	0	18	0	2	0	3	0	8	0	11	0	2	0	-4
Finistère - 29	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gard - 30	3	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SOURCES : FRANCE GALOP, SECF ET AG2R LA MONDIALE, 2022

GÉOGRAPHIQUE

DÉPARTEMENTS	Chevaux		Employeurs		Salariées Femmes		Salariés Hommes		Salariés		Ratio Chevaux/ Salarié		Evolution nombre de salariés 2022/2013	
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
Haute-Garonne - 31	26	97	3	2	2	1	3	2	5	3	5	32	2	-8
Gers - 32	8	24	0	1	0	0	0	1	0	1	0	24	0	-1
Gironde - 33	327	79	14	4	39	7	58	4	97	11	3	7	-29	-6
Ille-et-Vilaine - 35	3	411	0	12	0	10	0	26	0	36	0	1111	-12	-11
Indre - 36	4	35	0	1	0	2	0	0	0	2	0	18	-2	1
Indre-et-Loire - 37	3	127	0	2	0	1	0	3	0	4	0	32	0	-8
Isère - 38	2	69	0	2	0	3	0	3	0	6	0	12	0	1
Landes - 40	446	278	12	2	40	0	56	2	96	2	5	139	3	-1
Loir et Cher - 41	0	7	0	1	0	0	0	2	0	2	0	4	0	-1
Loire - 42	48	562	1	14	9	14	7	12	16	26	3	22	0	-6
Loire Atl - 44	299	93	9	3	23	1	32	6	55	7	5	13	26	-11
Loiret - 45	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-3
Lot - 46	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1
Lot et Garonne - 47	1	258	1	7	1	9	3	11	4	20	0	13	4	-3
Maine-et-Loire - 49	1253	1009	31	32	109	38	144	44	253	82	5	12	92	16
Manche - 50	375	1157	15	30	33	38	48	53	81	91	5	13	31	-1
Marne - 51	0	22	0	2	0	3	0	2	0	5	0	4	0	2
Haute-Marne - 52	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mayenne - 53	182	2219	19	72	51	77	87	152	138	229	1	10	18	-35
Meurthe-et-Moselle - 54	45	0	1	0	1	0	1	0	2	0	23	0	2	0
Meuse - 55	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Morbihan - 56	33	32	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-4	0
Moselle - 57	8	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	0
Nièvre - 58	9	27	0	1	0	0	0	1	0	1	0	27	0	-1
Nord - 59	3	144	0	5	0	5	0	4	0	9	0	16	0	-3
Oise - 60	2051	93	61	4	274	7	429	5	703	12	3	8	-63	-9
Orne - 61	107	2596	7	76	12	132	14	218	26	350	4	7	-17	-7
Pas-de-Calais - 62	8	154	0	8	0	4	0	18	0	22	0	7	0	1

SOURCES : FRANCE GALOP, SECF ET AG2R LA MONDIALE, 2022

6 LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

DÉPARTEMENTS	Chevaux		Employeurs		Salariées Femmes		Salariés Hommes		Salariés		Ratio Chevaux/ Salarié		Evolution nombre de salariés 2022/2013	
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
Puy-de-Dôme - 63	0	14	0	1	0	2	0	0	0	2	0	7	0	-1
Pyrénées-Atlantiques - 64	986	10	13	0	69	0	84	0	153	0	6	0	-31	0
Pyrénées-Hautes - 65	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales - 66	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bas Rhin - 67	150	11	3	0	7	0	11	0	18	0	8	0	10	-19
Rhône - 69	0	98	0	2	0	3	0	1	0	4	0	25	0	-2
Saône-et-Loire - 71	11	67	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-8
Sarthe - 72	414	885	14	23	44	31	61	54	105	85	4	10	27	3
Haute-Savoie - 74	0	3	0	1	0	1	0	1	0	2	0	2	0	-3
Seine-Maritime - 76	9	101	1	4	0	3	1	3	1	6	9	17	-5	-6
Seine-et-Marne - 77	21	262	3	7	4	15	1	17	5	32	4	8	-2	-8
Yvelines - 78	357	22	18	2	42	3	74	1	116	4	3	6	-118	-7
Deux-Sèvres - 79	2	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Somme – 80	11	89	0	5	0	5	0	2	0	7	0	13	0	-4
Tarn – 81	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tarn-et-Garonne – 82	2	468	0	7	0	7	0	17	0	24	0	20	0	2
Var – 83	0	127	0	6	0	6	0	9	0	15	0	8	0	-4
Vaucluse – 84	0	58	0	1	0	0	0	1	0	1	0	58	0	-7
Vendée – 85	9	175	0	4	0	2	0	4	0	6	0	29	0	0
Vienne – 86	11	86	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-5
Haute-Vienne - 87	12	100	1	3	1	3	0	1	1	4	12	25	1	-1
Vosges - 88	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Yonne- 89	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Essonne - 91	0	44	0	1	0	1	0	7	0	8	0	6	0	-3
Hauts-de-Seine - 92	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Val-de-Marne - 94	0	626	0	18	0	19	0	33	0	52	0	12	0	-41
Dép. d'outre mer	142	22	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SOURCES : FRANCE GALOP, SECF ET AG2R LA MONDIALE, 2022

7 LA RÉPARTITION DES HIPPODROMES

CHIFFRES CLÉS

- **234** hippodromes dont 2 ultramarins
- **45%** des hippodromes sont sur le quart nord-ouest de la France

SOURCE : FNCH 2022

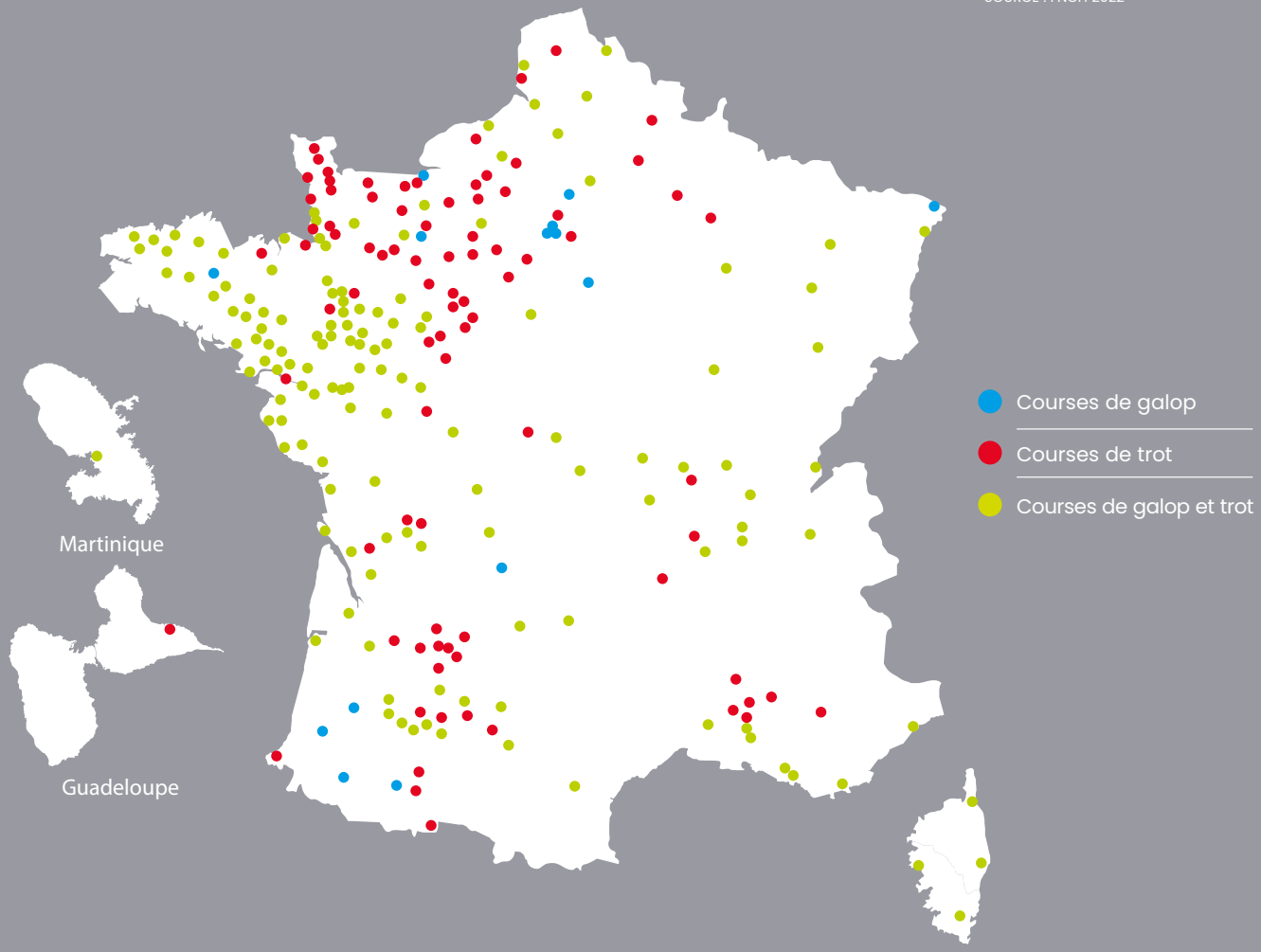

8 L'AFASEC

L'AFASEC est une association placée sous la double tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'Economie et des Finances.

4 missions principales lui sont confiées par l'Institution des courses, à savoir France Galop et la Société d'Encouragement à l'élevage du Trotteur Français (SETF) :

- l'emploi
- la formation
- l'action sociale pour accompagner les salariés tout au long de leur vie
- le conseil et la prospective dans le secteur des courses hippiques et de l'élevage

L'AFASEC compte **281 collaborateurs** (159 femmes (56,6%) / 122 hommes) **répartis sur 13 sites** en France dont **60 formateurs** (enseignement général, enseignement technique, enseignement professionnel, technique professionnelle et coordinateurs pédagogie professionnelle).

8.1 FORMER LES FUTURS PROFESSIONNELS

85% de réussite aux examens professionnels en 2022
(100% pour la CAPA, 79% pour le BAC PRO)

94,5% sont en insertion professionnelle à la fin de leur formation
(63% sont en emploi dans une écurie de courses, 31,5% sont en poursuite d'études, en contrat d'alternance école/entreprise)

1 école, **5** campus avec internat au cœur d'importants centres d'entraînement

646 élèves et apprentis

40 courses écoles organisées en France (sur 83 initialement prévues)

8.2 ACCOMPAGNER LES SALARIÉS DES ÉCURIES DE COURSE

TOUT AU LONG DE LEUR PARCOURS PROFESSIONNEL

**L'AFASEC est présente tout au long de la vie des professionnels des courses.
De l'entrée dans la vie active à la retraite, elle leur apporte le soutien nécessaire aux moments clés de la vie.**

L'accès au logement et à la restauration

Pour accueillir les cavaliers, l'AFASEC a implanté sept résidences dotées d'un restaurant, à proximité des grands centres d'entraînement. L'AFASEC a également réservé des places dans le parc social.

L'accompagnement

Un réseau d'assistantes sociales et de conseillères en économie sociale et familiale est présent sur tout le territoire des courses pour aider de façon quotidienne et immédiate les professionnels dans leurs démarches.

L'appui aux familles

Du fait de la féminisation continue de la filière, l'AFASEC a organisé un éco-système permettant aux cavaliers de concilier vie familiale et métiers des courses :

- des accueils d'enfants adaptés au rythme des écuries
- des aides financières pour la garde des enfants, leur scolarisation et leurs vacances

L'appui financier

16 allocations sociales ou aides exceptionnelles peuvent être accordées aux salariés afin de les accompagner dans leur vie professionnelle et familiale.

La santé et la prévoyance

Pour l'ensemble de la profession, l'AFASEC participe financièrement à un régime complémentaire de santé et de prévoyance, en cas de frais de santé, d'incapacité ou d'invalidité.
L'AFASEC organise également le suivi médical des élèves.

L'accès à l'emploi

Pour permettre la mobilité des salariés, l'AFASEC a mis en place deux dispositifs :

- l'entreprise adaptée EPONA pour favoriser la reconversion des professionnels dans les activités de sellerie ou d'entretien d'espaces verts,
- l'accompagnement quotidien des demandeurs d'emploi par l'équipe sociale, au titre de la reconversion professionnelle.

8.3 LE CONSEIL ET LA PROSPECTIVE

L'AFASEC a un rôle de représentation sur le plan national auprès de différentes instances, notamment ministérielles et de conseil, dans la formation et l'exercice des métiers des courses hippiques.

L'AFASEC dispose d'un observatoire social sur l'activité d'entraînement de chevaux de courses :

- publication de données statistiques,
- analyse des évolutions de cette filière en France.

8.4 DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

UNE DIVERSITÉ DE STAGES À L'IMAGE DE LA RICHESSE DE NOS MÉTIERS

CHIFFRES CLÉS

- 38 stages
- 473 stagiaires formés
- 22 995 heures de formation

8.5 L'AFASEC EN RÉGION

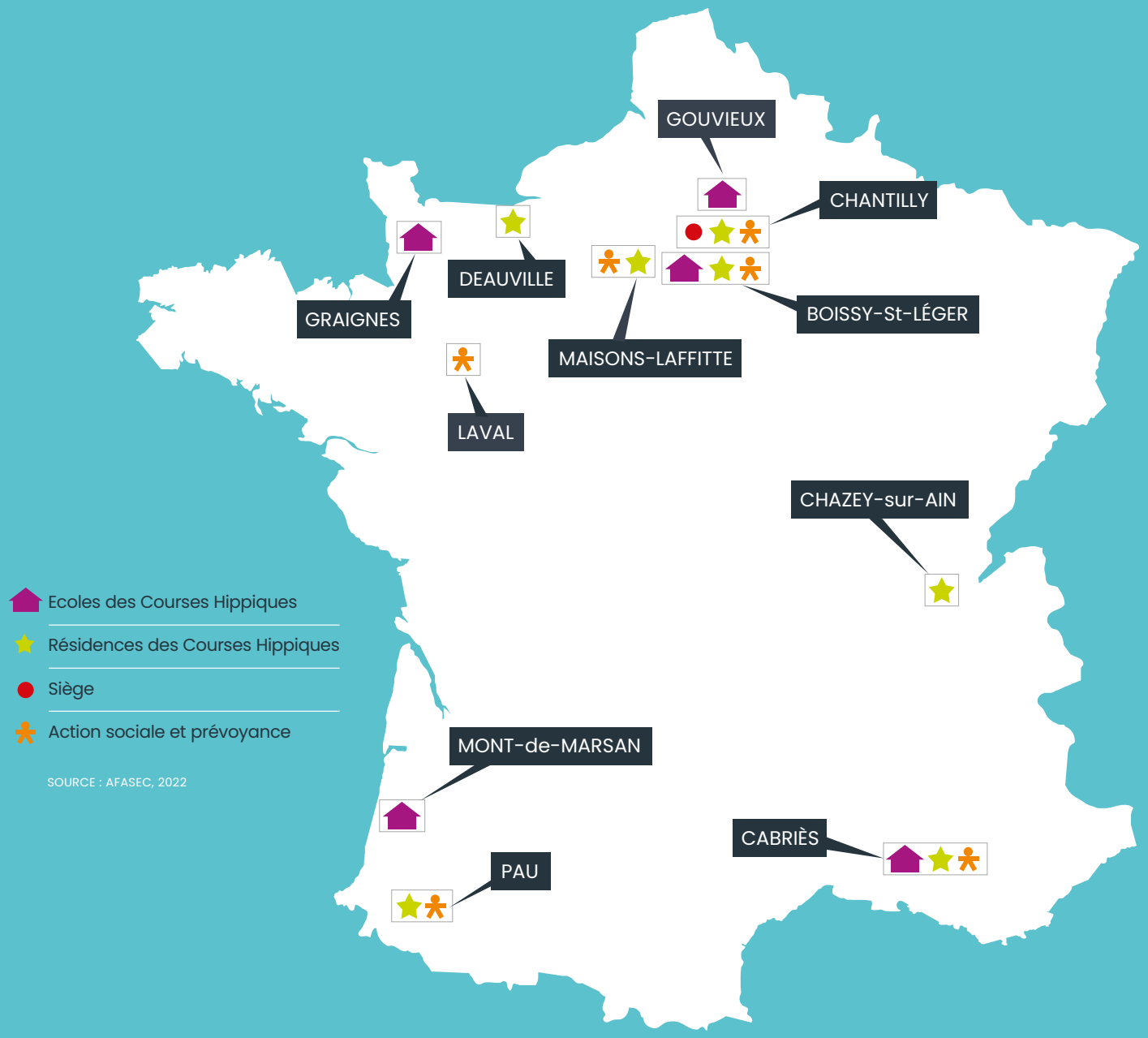

SOURCE : AFASEC, 2022

8 L'AFASEC

SIÈGE SOCIAL AFASEC

Allée de Jardy / CS 70419
60635 Chantilly cedex
03 44 62 41 60
www.afasec.fr

ÉCOLES DES COURSES HIPPIQUES

Campus de Grosbois
Domaine de Grosbois
94470 Boissy-Saint-Léger
01 45 69 23 43
ech-grosbois@afasec.fr

Campus de Cabriès
Plaine de l'Arbois
BP 27 - 13822 Cabriès Cedex
04 42 22 41 45
ech-cabries@afasec.fr

Campus de Gouvieux
5 rue du Chauffour - 60270 Gouvieux
03 44 57 07 02
ech-gouvieux@afasec.fr

Campus de Graignes
6 rue de l'Hippodrome Raymond Rigault
50620 Graignes
02 33 56 81 58
ech-graignes@afasec.fr

Campus de Mont-de-Marsan
Hippodrome - 164 rue Georges Pelat
40000 Mont-de-Marsan
05 58 06 81 00
ech-montdemarsan@afasec.fr

ENTREPRISE ADAPTÉE

Espaces verts, sellerie, prestation de services

AFASEC - EPONA
57 avenue du Général Leclerc
60500 Chantilly
03 44 62 41 90

ACTION SOCIALE ET PRÉVOYANCE

Oise et Nord
03 44 62 41 61
(Chantilly)

Basse et Haute Normandie, Ile-de-France
01 39 62 92 92
(Maisons-Laffitte)

Bretagne, Pays de Loire
02 43 91 82 13
(Laval)

Sud-ouest, Sud-est
05 59 13 80 84
(Pau)

Est et Centre-Est
01 45 69 07 52
(Domaine de Grosbois)

Prévoyance
0800 08 58 71

RÉSIDENCES DES COURSES HIPPIQUES

Domaine de Grosbois
94470 Boissy-Saint-Léger
01 45 69 63 29

Plaine de l'Arbois
BP27 - 13822 Cabriès Cedex
04 42 22 10 26

Avenue d'Orléans
60500 Chantilly
03 44 62 63 00

Parc du Cheval - Le Luizard
01150 Chazey-sur-Ain
04 78 00 66 90

45 avenue Hocquart de Turtot
14800 Deauville
02 31 98 58 28

2 avenue Hoche
78600 Maisons-Laffitte
01 39 62 05 05

Domaine de Sers
Allée Buffon
64000 Pau
05 59 62 00 33

8.6 PROJET D'ASSOCIATION 2023-2027

NOTRE VISION

Révéler l'humain pour libérer la croissance dans les courses hippiques.

NOTRE AMBITION

Attirer, fidéliser et révéler les talents pour l'excellence des courses hippiques.

NOS MISSIONS

Former, faciliter l'accès à l'emploi, accompagner tous les talents.

ÉDUCATION

- L'AFASEC forme à l'excellence des métiers des courses hippiques.

EMPLOI

- L'AFASEC recrute et fidélise les talents des courses hippiques.

ACCOMPAGNEMENT

- L'AFASEC accompagne les talents des courses hippiques tout au long de leur vie professionnelle.

CULTURE & VALEURS

Nous sommes fiers de travailler pour les talents des courses hippiques.

EXIGENCE
BIENVEILLANCE
ESPRIT D'ÉQUIPE
CURIOSITÉ & INNOVATION

AFASEC

L'OBSERVATOIRE SOCIAL EST RÉALISÉ
AVEC LA CONTRIBUTION DE :

FRANCE GALOP

LeTROT
plus qu'une allure, une culture

FÉDÉRATION NATIONALE
DES COURSES HIPPIQUES

ifce
institut français
du cheval
et de l'équitation

AG2R LA MONDIALE

L'AFASEC est sensible à la protection de la nature.
Ce document est imprimé sur du papier recyclé.

Allée de Jardy | CS 70419 | 60635 CHANTILLY Cedex | 03 44 62 41 60

#lechevalrecrute

www.afasec.fr

DOCUMENT RÉALISÉ PAR L'AFASEC

CRÉATION, MISE EN PAGE : STUDIO VH 07 55 61 22 11 - CRÉDIT PHOTOS : APRH, THOMAS WIBAUX, THIERRY MIRAUMONT

ISSN 2609-7699